

# 747

# Domaine public

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 747 18 octobre 1984

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 55 francs  
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Pierre Lehmann  
Charles-F. Pochon

Points de vue:  
Jeanlouis Cornuz  
Laurent Moutinot

## Un autre partage

*Ainsi donc il y a de «nouveaux pauvres». Après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le phénomène fait la une en France: Reagan, Thatcher, Mitterrand, même combat? En Suisse même les œuvres d'entraide constatent un accroissement de leur «clientèle». Au point que des clochards dormant dans les abris des transports publics font maintenant partie de notre paysage urbain alors qu'ils étaient, il y a dix ou quinze ans, l'apanage des capitales étrangères; non que la pauvreté n'existait pas en Suisse, mais elle se cachait.*

*Ce qui est nouveau, c'est que ces pauvres sont d'anciens Monsieur et Madame Tout-le-monde. Les pauvres comme il en existe même dans les périodes de prospérité étaient restés en gare, les nouveaux pauvres sont tombés du train, victimes de la crise. Et la voiture-balai est déjà passée: les «nouveaux pauvres» ont épuisés les ressources du système traditionnel de protection sociale en arrivant au bout de leur droit à allocation, sans pour autant s'être remis sur les rails.*

*Les progrès techniques, l'accélération du changement sont susceptibles d'élargir les facultés individuelles du plus grand nombre. Mais le prix à payer en est la marginalisation accrue de ceux qui n'en bénéficient pas, dont le nombre croît avec la complexité de la société. Cruelle ambivalence. Car celui qui ne peut pas s'adapter, saisir l'opportunité d'une formation renouvelée par exemple, est impi-toyablement rejeté.*

*Il n'y a pas de solution facile à un tel problème. Les instruments traditionnels de l'Etat-providence, en particulier, passent à côté de la demande. L'abbé Pierre, fondateur des communautés d'Emmaüs, le disait à Libération (10 octobre): «Continuer à parler de l'Etat, c'est continuer à*

*droguer l'opinion publique.» Et plus loin, parlant d'un aspect français pour déboucher sur l'universel: «Il ne suffit pas de proposer par exemple un moratoire pour les loyers qui finalement risquerait de mettre les sociétés de HLM en faillite. Non, la grande ambition, c'est de réaliser un triple partage, de l'emploi, des revenus de l'emploi, des loisirs, puisque nous savons que c'est inévitable. Il faut savoir qu'il y en a pour une ou deux générations.» La société tout entière doit s'adapter au changement.*

*Le refus d'un tel changement peut prendre deux visages: celui, traditionnel, de la bonne conscience qui se satisfera de nouvelles allocations; et celui de la mauvaise conscience qui conduira à maudire le progrès. Mais chercher à maîtriser l'évolution à l'origine de ce stress social accru, c'est sacrifier l'amélioration de l'existence du plus grand nombre au nom d'une nostalgie communautaire illusoire. Un régime éclairé serait despotique.*

**F. B.**

**BROCHURE**

### **DP 748, un numéro très spécial**

La semaine prochaine, en lieu et place de «Domaine Public» 748, et sans autres frais de votre part (nous insistons), vous recevrez une brochure d'une quarantaine de pages consacrées à la politique suisse d'asile.

Un effort exceptionnel pour tenter un examen sans passion des faits et pour ouvrir des pistes d'action et de réflexion hors des clichés. Pour continuer à vérifier qu'en Suisse la barque n'est pas pleine.

Avec DP 749 qui paraîtra normalement les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, nous reprendrons le cours normal de l'hebdomadaire, tel que vous le connaissez depuis plus de dix ans.

## Qu'ils étaient verts, les Romands!

*L'introduction de la vignette et de la taxe sur les poids lourds, les limitations de vitesse, l'interdiction de ressusciter un Grand Prix de Suisse (formule 1) ont suscité des déclarations fracassantes de la part des membres des gouvernements cantonaux romands, outragés d'avoir été majorisés par la Suisse alémanique. Tout juste si le vent de sécession ne se levait pas quelque part dans le Mandement.*

*Toujours préoccupé de soigner sa popularité, le chef du Département militaire fédéral, au lendemain des décisions prises par le collège des pères de la Patrie au sujet des limitations de vitesse, ne se privait pas d'un coup bas, journée officielle du Comptoir oblige, à l'endroit de son collègue Egli. L'exilé à Berne, comme il aime à s'appeler lui-même, aurait regagné sa bonne ville de Lausanne à 130 à l'heure et s'en trouvait bien!*

*Au fil des prises de position, on pouvait se demander si véritablement l'allergie, voire l'hostilité de l'officialité suisse romande aux problèmes de l'environnement n'allait pas être le ciment des entités cantonales aux intérêts par ailleurs si divergents.*

*Le chorus des libéraux, radicaux et démocrates du centre, hormis une petite minorité professant leur foi dans le nucléaire de Chancy à Boncourt, des Brenets à Sion, tout en agitant le spectre de la pénurie d'énergie, avait en tout cas de quoi rassurer ceux qui doutaient d'une authentique identité romande.*

### LA DROITE BATTUE

*Mais voilà qu'au soir du 23 septembre 1984, avec des résultats certes parfois serrés, les cantons romands se retrouvaient en majorité dans le camp*

*des antinucléaires, infligeant du même coup une défaite à la classe politique majoritaire bourgeoise. Pour une fois, la droite romande, battue sur son propre terrain, se consolait facilement d'avoir été, non plus majorisés, mais sauvée par la Suisse alémanique. Du coup, le discours traditionnel stigmatisant la rigidité d'outre-Sarine devenait une analyse critique des limites de la démocratie dans une question aussi complexe, sous-entendez qu'à l'évidence les Suisses alémaniques savent mieux maîtriser!*

### ENGAGEMENTS PERSONNELS

*Au crédit du scrutin du 23 septembre 1984, il faudra inscrire le succès d'un courant sensible aux problèmes de l'environnement réunissant, certes, le groupe des écologistes, une petite fraction de l'UDC, la gauche quasi compacte, mais aussi une foule de citoyens et citoyennes qui se sont bénévolement engagés sur les plans personnel et matériel. C'est la réaffirmation d'une conscience populaire résistant à des slogans mensongers, à la dérision et au sarcasme. Réaffirmation d'une sensibilité, croyons-nous, car les cantons de Genève, de Neuchâtel et Vaud ont été rapides en besogne dans certains domaines et, à travers leurs législations, ont protégé par exemple leurs paysages et leurs terres cultivables.*

### APRÈS LE 23 SEPTEMBRE

## A proscrire: le chauffage électrique

Après le refus des initiatives énergétiques, la navigation à vue du Conseil fédéral, exécutant finalement les vœux de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) et de Michael Kohn, président de Motor Columbus, à la tête du projet de centrale nucléaire à Kaiseraugst, va se poursuivre.

Le danger le plus grand, c'est la poursuite de la promotion du chauffage électrique, avec ou sans

*De nombreux groupes réunissant spécialistes et profanes sont actifs dans la promotion d'énergies renouvelables, dans la sauvegarde des lacs, dans la mise au point de stratégies nouvelles pour épurer les eaux, notamment dans les localités à habitats dispersés.*

*Les études en cours nous diront pourquoi la mort des forêts a frappé d'abord la partie septentrionale de notre pays. Une chose est certaine: aujourd'hui encore, les dégâts sont moins frappants dans le Jura vaudois, dans le Moyen-Pays broyard ou dans la Gruyère qu'à Blauen, Matzingen ou Sennwald. On ne prend malheureusement souvent au sérieux que ce que l'on voit et surtout ce que l'on voit disparaître. Notre lenteur à réagir sur ce point est liée au fait que nous avons été épargnés un peu plus longtemps. Il n'a cependant pas fallu plus d'une année au responsable des forêts neuchâteloises pour reconnaître l'ampleur des dégâts. Sûr que lorsque des mas boisés du Risoux ou du Chalet-à-Gobet apparaîtront dans leur désolation, nos responsables politiques fanatiques du volant cesseront d'écraser le champignon!*

*Il est trop tôt pour déclarer la Suisse romande collectivement insensible au problème de l'environnement et irresponsable devant des signes qui ont de quoi être alarmants.*

V. R.

pompe à chaleur. Les électriciens, pour ne pas perdre la face, vont probablement continuer à accélérer la consommation d'électricité, de manière à ne pas faire mentir leurs propres prévisions. Et il y a fort à parier qu'il y aura surenchère pour la pompe à chaleur électrique.

A l'origine, les électriciens étaient pourtant assez réticents vis-à-vis de ce mode de chauffage, car il a un inconvénient majeur, par rapport au chauffage électrique direct: il occasionne *en moyenne* un plus gros appel de puissance, sans pour autant permettre de vendre davantage d'électricité. En effet,

toute demande de chaleur, même faible, exige l'enclenchement de la pompe, donc de toute la puissance; avec le chauffage direct, les radiateurs sont réglés séparément, et comme en général ils ne chauffent pas tous en même temps, la puissance maximale n'est appelée que très rarement.

## CONTRAINTES ET DÉPENDANCES

La pompe à chaleur électrique a maintenant la cote chez les électriciens, car c'est leur meilleur cheval de bataille pour la promotion de l'électricité; la pompe à chaleur a même la bénédiction de certains délégués cantonaux à l'énergie qui l'assimilent sans rire aux énergies renouvelables, ce qui leur permet de les autoriser, par exemple, pour le chauffage des piscines. Il est important de souligner qu'un tel chauffage est en contradiction flagrante, dans le canton de Vaud, avec la loi sur les économies d'énergie, même si ce texte a été émasculé (intervention des électriciens au Tribunal fédéral) avec la suppression de l'article visant à freiner l'installation du chauffage électrique.

Cette promotion du chauffage à l'électricité est dangereuse; elle crée des contraintes, en particulier pour les réseaux de distribution qui doivent assurer la fourniture de puissance; en outre elle augmente la fragilité du système, car de plus en plus de gens deviennent tributaires du réseau et des centrales de production pour la satisfaction d'un besoin aussi fondamental que le chauffage des locaux; finalement, elle augmente notre dépendance vis-à-vis de l'étranger puisque, selon les électriciens eux-mêmes, toute demande nouvelle d'électricité doit être satisfaite par le nucléaire, lequel est tributaire de l'étranger non seulement en amont, fourniture des éléments combustibles, mais aussi en aval, avec le retraitement du combustible irradié.

Plus la promotion du chauffage électrique, avec ou sans pompe à chaleur, aura de succès, et plus la reconversion à un mode de chauffage raisonnable, inéluctable à terme, sera difficile.

Les électriciens ont avoué timidement après le scrutin du 23 septembre qu'ils étaient d'accord de reconnaître qu'on pouvait éventuellement, à la rigueur, admettre que les initiatives contenaient une ou deux propositions pas tout à fait idiotes... Et d'utiliser même le mot de «dialogue» qui avait disparu de leur vocabulaire pendant la campagne. Attendons. Mais la probabilité qu'ils infléchissent leur politique de promotion et de vente, voire de gaspillage d'électricité n'est pas très grande. Alain Colomb, directeur à l'EOS, s'apprête à aller convaincre les Bâlois d'accepter Kaiseraugst... Mais comment? La question demeure: pourquoi s'acharner sur Kaiseraugst, sans avoir au préalable passé en revue les moyens de plafonner, puis de réduire la consommation d'électricité? Ces moyens abondent; c'est sur ce sujet que le «dialogue» devrait s'amorcer.

Dans l'immédiat, faire obstacle au chauffage électrique. Pas grand-chose à attendre, dans cette

## EN BREF

«Die Region», hebdomadaire indépendant créé à Lucerne en 1981, n'a pas atteint ses objectifs. Il ne compte que 4600 abonnés. C'est trop peu pour subsister et trop pour décevoir ses amis. Une nouvelle formule a donc été étudiée. Elle vient d'être présentée. «La Nouvelle Région» (Neue Region) sera bimensuelle, les rédacteurs seront moins payés (1400 francs par mois), la matière sera moins rattachée à l'actualité immédiate et le journal sera plus engagé. La formule adoptée devrait permettre au journal de «tourner» avec 4000 abonnés (abonnement annuel normal: 95 francs) et plus de publicité, grâce à la fusion avec le magazine écologiste «Oecco!».

\* \* \*

Dix-sept entreprises «alternatives», en majorité zurichoises, mais aussi bernoises, bâloises et même fribourgeoise («Holzofenbäckerei Jeuss») ou bien-

tête, des pouvoirs publics: l'information ne peut guère se faire que par la mise au courant directe des personnes concernées, celles qui se chauffent déjà à l'électricité et celles qui ont l'intention de s'y mettre.

## VOS EXPÉRIENCES...

Mais bien entendu, c'est chez soi qu'on est le plus efficace. Les personnes qui tentent de réduire leurs dépenses en électricité devraient communiquer leurs résultats. Et si cela intéresse suffisamment de monde, on pourrait commencer, dans un prochain numéro de DP, par indiquer les consommations typiques actuelles des différents appareils ménagers et les réductions qu'on peut espérer grâce à l'application de différentes techniques. Rappelons simplement pour l'instant que, à confort égal, une baisse de la consommation d'électricité de 30% en moyenne semble tout à fait à portée de main.

P. L.

noise: («Commune autonome, imprimerie») refusent d'adopter le deuxième pilier. Elles invitent d'autres entreprises à se joindre à elles. Leur manifeste existe en français et en allemand. Comme de bien entendu, une collecte est organisée pour couvrir les frais.

\* \* \*

Le PSO de Zoug est très actif. Ses militants sont des syndicalistes engagés et qui participent de près à la vie de leur syndicat. Curiosité que cette présence active trotskiste, pour un canton réputé pour son laxisme fiscal. Il en résulte des conflits au sein de certaines sections syndicales. Voir par exemple la récente assemblée extraordinaire du cartel syndical cantonal où ces militants ont réussi à faire adopter une résolution de soutien aux mineurs britanniques en grève; en revanche, ils ont été battus par 17 voix contre 6, sur leur proposition de refus d'un mot d'ordre favorable au Parti socialiste pour des élections judiciaires.

## Suivez la viande!

*Pendant — trop — longtemps, la gauche a négligé le secteur primaire et vital de notre économie. La politique agricole est demeurée, jusqu'à tout récemment, l'affaire d'une droite attachée à sa clientèle rurale et votant en nombre et en force comme on sait (d'où, par exemple, une surreprésentation traditionnelle des paysans et vignerons aux Chambres fédérales).*

*Or donc, alertée par les tiers mondistes, certains écologistes et les consommatrices, la gauche a découvert l'agriculture, avec ses problèmes de prix et de revenus, de production et de vente, de survie et de protection (sociale, douanière, etc.). Cette prise de conscience, tardive mais bien venue, a déjà donné lieu à diverses analyses éclairantes des mécanismes complexes de la politique agricole; nous avons déjà parlé ici du dossier du Parti socialiste suisse intitulé «De la chimie dans notre assiette» (DP 656) qui présente de manière fort didactique les problèmes de l'économie alimentaire et agricole helvétique. Il existe aussi une «nouvelle conception de la politique agricole» qui circule depuis plus de deux ans au sein du Parti socialiste et qui fonde sa doctrine renouvelée en la matière. Les solutions préconisées, qui ne soulageraient sans doute pas les caisses fédérales, permettraient une allocation plus efficace et surtout plus équitable des fonds; il s'agirait notamment de financer des systèmes de paiements directs (à la surface) ou de prix différentiels — au lieu de subventionner la production ou l'écoulement des produits, y compris des excédents.*

### POLITIQUES ABSURDES

*Ces surplus, justement, mettent en évidence l'absurdité des politiques pratiquées dans les pays industrialisés de l'hémisphère Nord: la prévention*

*des excédents ou leur élimination conduit à prendre des décisions, en partie contradictoires, restrictives et malthusiennes d'un côté, encourageantes et positives de l'autre. Le tout cumulé à l'échelon planétaire par la destruction ou la dénaturation d'aliments dans le Nord, tandis que la faim décime les populations du Sud.*

*Cette problématique démontrée à l'exemple de la viande fait l'objet d'une nouvelle publication de la Déclaration de Berne, éditée cette semaine à l'occasion de la Journée de l'alimentation, «Fleisch — bei uns und in der dritten Welt» (adresse utile: Quellenstr. 25, 8005 Zurich — tél. 01 / 42 64 34).*

### DES CHIFFRES ACCABLANTS

*Les chiffres publiés par la Déclaration de Berne sont accablants: 85% des importations suisses de viande de bœuf proviennent du tiers monde (Argentine, Brésil en forte progression, Uruguay, Zimbabwe en déclin), 38% de ces mêmes importations concernent les aloyaux et autres morceaux nobles, partiellement échangés contre des spécialités moins appréciées (museau, tripes, etc.). La Suisse importe aussi d'importantes quantités d'aliments fourragers concentrés, facteurs de surproduction laitière et carnée, qui proviennent officiellement de la France ou de la CEE, où ils ont été fabriqués à partir de farine de poisson chilienne ou de manioc thaïlandais.*

*Il y en a comme ça sur une centaine de pages, malheureusement pas traduites, mais facilement compréhensibles grâce aux nombreux schémas et graphiques.*

*Après le retrait de l'«initiative fourragère» et avant le débat sur l'initiative Denner en faveur des petits paysans, la Suisse n'en poursuit pas moins son louvoiement agricole à la recherche d'un introuvable article 19 de sa Loi de 1951 sur l'agriculture. Et tout le monde de retenir son souffle dans cette attente et dans celle du Sixième Rapport, qui rapportera comme de juste, sans plus.*

## L'essor des années quarante

Il y a quarante ans une nouvelle gauche apparaissait sur l'échiquier helvétique, au dynamisme prometteur. Une partie du Parti socialiste suisse constituait, avec d'anciens membres du Parti communiste, avec la Fédération socialiste suisse et des antifascistes, un nouveau parti qui prétendait porter les espoirs du mouvement ouvrier suisse. Une section cantonale du Parti socialiste suisse, celle d'Appenzell Rhodes Extérieures, passait en bloc à la nouvelle formation et devenait le Parti ouvrier et paysan.

En Suisse romande, le nouveau parti prenait un brillant départ. L'*Almanach de la Voix ouvrière* pour 1946 (publié donc en 1945) donne une liste impressionnante de sections: 23 à Genève, 9 à Neuchâtel, 34 dans le canton de Vaud, 14 dans le canton du Valais et 5 à Bienne et le Jura bernois.

L'année suivante, le tableau est encore plus impressionnant: certaines sections genevoises ont été réparties dans des sous-sections pour mieux encadrer les militants; dans le canton de Vaud, de nouvelles sections ont été fondées (Corsier, Chavannes, Oron, Payerne, Le Sentier, Villars, Le Mont) et les femmes sont organisées dans six groupes féminins. Enfin, dans le Jura bernois, une section est née à Porrentruy.

La suite on la connaît. N'insistons pas. En ce qui concerne le Parti ouvrier et paysan appenzellois, une page lui a été consacrée dans le quotidien local «Appenzeller Zeitung» (28.7.84): un parti adhérent au PSS a été recréé peu après la scission et le POP a lui-même disparu en 1948.

Pour mémoire, la géographie des premiers succès communistes en Suisse romande! De 1944 à 1950, il y a eu, parfois pendant peu de temps, des sections du Parti suisse du travail dans les localités ou les quartiers suivants<sup>1</sup>:

— Genève:

Bernex, Carouge, Cité (sous-sections Pâquis,

Saint-Gervais-Rive gauche, Montbrillant-Grottes-Servette), Chancy, Eaux-Vives, Grütli, Lac-Rive gauche, La Plaine, Meyrin, Lancy, Onex, Plainpalais (sous-sections Cirque, Jonction, Acacias, Roseraie), Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Petit-Saconnex (sous-sections Saint-Jean, Charmilles, Petit-Saconnex-village, Vieusseux), Satigny, Sécheron, Trois-Chênes, Vernier-Châtelaine, Versoix, Veyrier, Hermance, Jeunesse, Section des Usines.

— *Vaud:*

Aigle, Allaman, Avenches, Begnins, Bex, Busigny, Château-d'Oex, Chavannes, Cossonay, Crissier, Ecublens, Grandson, Lavey, Lausanne, Leysin, Lucens, Montreux, Morges, Le Mont, Nyon, Oron-Palézieux, Prangins, Prilly, Pully, Payerne, Renens, Rolle, Saint-Sulpice, Le Sentier, Vallorbe, Vevey, Villars, Villeneuve, Yverdon, L'Isle, Corsier, Crassier, Gland, Olon, La Sarraz, La Tour-de-Peilz.

*Groupes féminins:* Lausanne, Nyon, Yverdon, Montreux, Vevey, Bex, Begnins, Le Sentier, Vallorbe.

— *Neuchâtel:*

La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Côte Neuchâteloise, Colombier, La Béroche, Couvet, Buttes, Fleurier, Les Verrières.

— *Berne et Jura bernois:*

Berne romande, Bienne romande, Courrendlin, Delémont, Moutier, Tramelan, Reconvilier, Porrentruy.

— *Valais:*

Monthey, Massongex, Saint-Maurice, Evionnaz, Vernayaz, La Batiâz, Martigny-Ville, Martigny-Bourg, Martigny-Combe, Bovernier, Saxon, Sillon, Lens-Icogne, Montana, Bouveret, Brigue, Bagnes, Riddes, Venthône, Mollens, Sion, Colombey.

<sup>1</sup> Sources: «Almanach de la Voix ouvrière» 1946-1950, «Almanach de la Paix» 1951.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE VAUDOIS

# L'amour des lois

Intéressant, l'historique de la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire, à partir de 1941. Le Conseil d'Etat, dans son exposé des motifs, se livre à ce didactique retour en arrière. Il permet de mesurer la lenteur de la prise de conscience de ce sujet capital — ce qui n'enlève rien au mérite des pionniers.

Peu après la guerre, l'aménagement du territoire a commencé par l'exigence du respect de la loi... Une loi que devaient respecter les citoyens, il fallait mieux le dire, mais aussi les communes (et leurs autorités), cela aurait dû pourtant aller sans dire (toutes les autorités municipales prêtent serment, et chantent l'amour des lois).

Qu'on en juge!

*4 septembre 1946:* introduction de l'examen préalable des projets de plans et règlements communaux par le Département des travaux publics et droit d'opposition de celui-ci — Première tentative de contrôler l'anarchie.

*8 septembre 1954:* interdiction de délivrer un permis de construire contraire à un projet de plan mis à l'enquête publique — Pour ceux qui, initiés, s'engouffraient dans la lucarne!

*26 septembre 1964:* pour la première fois, il est fait référence à l'aménagement du territoire — Et pourtant, déjà l'aménagement du territoire fut la principale querelle sur la conception de l'Exposition nationale. Depuis plusieurs années, les réflexions théoriques et pratiques étaient poussées très loin, sans clivage politique. Voir les travaux du groupe d'étude Zwahlen sur la péréquation financière intercommunale, entre les zones industrielles et les zones résidentielles.

Introduction de la règle permettant de ne construire en zone sans affectation spéciale, qu'à condition de disposer de 4500 m<sup>2</sup> — Premier frein, mais aussi prime à ceux qui avaient les moyens de se mettre au large.

*15 décembre 1971:* exigence que les zones affectées à la construction soient équipées (eau, énergie, égouts) — Fin du parcours antibidonville.

*13 septembre 1976:* introduction de l'obligation de créer des zones agricoles (à quand celle d'Epalinges, sur les hauts de Lausanne?) et possibilité d'agir par péréquation réelle.

*15 décembre 1980:* mesures sur les économies d'énergie.

Ce que cet historique a de curieux, c'est qu'il masque l'événement qui fut déterminant; il est vrai qu'il ne s'agissait pas d'une modification législative. Le tournant fut l'application vaudoise de l'AFU, arrêté fédéral urgent. Décision qui, avec brutalité, bloqua les zones constructibles surdimensionnées et tout le laxisme communal. C'était un temps où les fronts politiques n'étaient pas rigides, un temps où certains libéraux faisaient passer l'aménagement du territoire avant la défense absolue de la propriété privée.

Décision qui eut le mérite de créer un choc psychologique, de n'avoir pas de caractère définitif, de permettre aux communes gagnées par la folie des grandeurs de retrouver leurs esprits. Une des dernières décisions réformatrices, spectaculaire, du canton de Vaud.

Dans cette ligne, la nouvelle loi — sous réserve de plans directeurs — innove peu. Elle ne figurera pas, en plus de deux lignes, dans les futures récapitulations historiques.

Sur le point essentiel des mesures d'aménagement qui seront de la compétence des communes, quelle innovation? La loi est complétée sur les points suivants: couleur des bâtiments, isolation phonique et thermique, mesures de prévention contre l'incendie, protection de l'environnement, surface de vente de plus de deux mille mètres carrés.

Toutes choses utiles, certes, mais est-ce l'essentiel? Pour paraphraser les mesures de protection contre l'incendie, disons qu'on a estimé qu'il n'y avait pas le feu!

## Le renvoi des Tamouls

*Après la décision du Conseil fédéral du 1<sup>er</sup> octobre concernant les Tamouls et particulièrement ceux qui n'obtiendraient pas l'asile politique dans notre pays, les prises de position se sont multipliées. Encore aujourd'hui, lettres et communiqués abondent à ce chapitre. D'accord: engageons le débat! Voici d'une part le «point de vue» de Laurent Moutinot (s'exprimant ici à titre personnel), écrit à chaud au lendemain même de la publication des explications gouvernementales. Et d'autre part, une contribution rédactionnelle sur le sujet.*

Ainsi donc, les Tamouls seront-ils renvoyés au Sri Lanka.

La décision du Conseil fédéral est claire, même si son application sera probablement nuancée, et elle met en évidence les maux qui minent la tradition de l'asile en Suisse.

1. — Selon la loi fédérale sur l'asile, ce qui est déterminant, c'est la persécution subie par le réfugié *dans son pays* ou les craintes fondées de persécutions; or, on constate que ce qui importe le plus, c'est en réalité l'accueil de la population *dans notre pays*.

Peu importe que vous soyez réfugié, ce qui importe, c'est que nous l'admettions — ou non —!

2. — Traditionnellement, l'asile est individualisé: on ne juge pas un Etat étranger, on accorde à un ressortissant étranger le droit de séjourner chez nous.

Dans l'affaire des Tamouls, au contraire, on juge

le Sri Lanka globalement; sans tenir compte des cas particuliers, on affirme que cet Etat ne saurait véritablement se comporter à l'égard de ses ressortissants d'une manière telle que ceux-ci méritent l'asile.

Vous êtes persécuté? Impossible, votre pays est un modèle d'ordre et de démocratie!

3. — Le Conseil fédéral justifie sa décision en déclarant — ce qui est incontestable — que la situation au Sri Lanka ne diffère pas de celle qui prévaut malheureusement dans de très nombreux autres pays.

En d'autres termes, comme l'avait d'ailleurs déjà dit un tribunal ouest-allemand: la torture est si répandue qu'elle ne justifie pas l'octroi de l'asile. Si tous les torturés du monde... Triste accoutumance.

4. — L'asile était *qualitatif* — c'était un statut conférant sécurité et dignité — la décision du Conseil fédéral est *quantitative*.

Qu'importe la vie ou la liberté de 1700 Tamouls au regard des risques de désordre en Suisse, des réactions négatives de la population et les succès électoraux de l'Action Nationale? C'est une question de proportionnalité.

Et si l'on dresse un bilan, les Tamouls n'ont, hélas pour eux, pas grand-chose à nous apporter. Si ce n'est mauvaise conscience...

\* \* \*

Il y aurait encore beaucoup à dire, notamment sur les causes qui poussent plusieurs millions de personnes chaque année à quitter leur pays pour un avenir meilleur, ailleurs. Une chose est cependant certaine, l'asile a quitté le domaine humanitaire, c'est désormais une pure question politique.

**Laurent Moutinot**

PS. On annonce une étude sur la normalisation en Tchécoslovaquie qui permettra prochainement au Conseil fédéral de décider que ce pays présente des garanties suffisantes pour y renvoyer les candidats à l'asile tchécoslovaques.

## Les ficelles de l'émotion

*Réd. Les réactions consécutives à la décision du Conseil fédéral illustrent, une fois encore, à quel point, en matière de politique d'asile, les positions sont désespérément figées, marquées par des «a priori» qui empêchent tout dialogue, toute appréciation objective des faits.*

*A peine tombée la décision de l'Exécutif que la fraction nationaliste aux Chambres, par la voix de Valentin Oehen, fait savoir sa déception face à l'«attitude totalement ambiguë et à l'indécision du gouvernement» dans l'affaire des Tamouls.*

*Déception également, préoccupation, voire indignation de la part des organisations d'entraide. A lire certains communiqués — et articles de «notre correspondant» — les 1700 ressortissants du Sri Lanka, actuellement en Suisse, sont d'ores et déjà condamnés à mort ou aux pires sévices.*

*Mais au fait, qu'a dit le Conseil fédéral? Qu'en principe, les requérants tamouls dont la demande a été ou sera refusée seront refoulés au Sri Lanka. Pas question donc d'un refus global. Pour ceux qui ne répondent pas aux conditions de l'asile, le Gouvernement suisse estime que la situation actuelle de leur pays d'origine ne présente pas un danger. Mais cette situation sera encore une fois évaluée au moment de la décision d'expulsion.*

*Dans ce face à face, chaque camp tire les ficelles de l'émotion. Pour l'Action nationale, la barque est pleine, la Suisse menacée; l'asile doit être restrictif. Pour les organisations d'entraide, on a le sentiment que tout candidat à l'asile est par définition digne de protection et que tout refus est un crime contre l'humanité. Un face à face qui, il faut bien*

le constater, tourne plutôt à l'avantage de l'Action nationale: on attise plus facilement les passions en faveur du repli qu'en faveur de la solidarité.

Dès lors ne serait-il pas temps, pour les organisations d'entraide, de changer de stratégie, de répondre au monologue haineux des xénophobes par des actions concrètes, sur le terrain, d'appeler à la participation active de ceux et celles qui ne sont pas séduits par la démagogie de l'Action nationale? Des ébauches de solution ont déjà été expérimentées; engagement de demandeurs d'asile dans des tâches d'intérêt public, par exemple. Appel à l'accueil de demandeurs d'asile par des familles suisses, comme cela avait été fait avec succès à l'époque de la «vague» chilienne.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Derrière le cercueil de Gottfried Keller

15 juillet 1890: mort de Gottfried Keller.

J'ai eu l'idée de m'adresser à la *Neue Zürcher Zeitung* pour lui demander de m'envoyer les numéros se rapportant à cette mort. Ce qu'elle a fait avec une remarquable diligence et une remarquable amabilité.

... Des colonnes et des colonnes!

Rendant hommage au disparu; relatant la cérémonie funèbre et le cortège au flambeau organisé par les étudiants.

Les funérailles, le 19 juillet 1890 — le Grand Conseil vaudois était en train de mettre au point une loi pour la protection des apprentis — les funérailles donc en présence d'un conseiller fédéral et du chancelier de la Confédération. En présence du Conseil d'Etat du canton de Zurich et de la Municipalité de la Ville de Zurich, tous deux *in corpore*. En présence de représentants des autorités académiques et de la plupart des professeurs de l'Univer-

Car, contrairement à ce que pense Laurent Moutinot, le réfugié n'existe que s'il est reconnu comme tel, non seulement par les autorités, mais aussi par la population. Dans cette perspective, «l'accueil de la population dans notre pays» est une composante essentielle de la politique d'asile. Inutile donc de vouer à la vindicte une opinion publique jugée trop peu solidaire. Ce qu'il faut, c'est la convaincre avec des dossiers solides, c'est l'associer concrètement à l'accueil et à l'insertion des réfugiés. Sans quoi la législation, et non seulement son application, pourrait se durcir. L'asile a toujours été une question politique — on se souvient de la pratique suisse de l'asile au XIX<sup>e</sup> siècle déterminée par les rapports de forces avec nos voisins — et l'humanitarisme est un sentiment qui doit s'incarner.

sité et du Polytechnicum fédéral. En présence des représentants du chœur d'hommes (de Zurich), de l'harmonie, du chœur mixte, de la chorale de Riesbach, du chœur d'hommes d'Enge-Zurich, du chœur d'hommes de Aussersihl, de la Société de gymnastique de Hottingen, de la Société de gymnastique «La Bourgeoise» de Zurich, du chœur d'hommes de Wiedikon, du chœur d'hommes de Hirslanden, de l'Association des chanteurs d'Uster, de la chorale de Hottingen, du chœur d'hommes d'Unterstrass, du chœur d'hommes «Le Grutli» de Zurich, de la Société de chant «Concordia», du chœur d'hommes de Riesbach (que le lecteur est prié de ne pas confondre avec la chorale de Riesbach), du chœur d'hommes de Fluntern, du chœur d'hommes d'Oberstrass, de la chorale de Neumünster.

Et je n'ai rien dit des sociétés d'étudiants: l'Academia de Bâle, l'Academia de Berne, Zofingue et Helvetia de Berne, Zofingue de Bâle, Zurich, Lausanne et Genève. Et la Société suisse des étudiants catholiques. Et la Société de tir des étudiants suisses, et l'Association hongroise de l'Ecole polytechnique fédérale et l'Association des ingénieurs et polytechniciens — j'en passe, et des meilleurs!

Et je n'ai rien dit non plus des sociétés qui selon la «NZZ» avaient envoyé des délégations de moindre importance: la Société de musique, la Société de la Tonhalle, la Société du Théâtre, le Collège des artilleurs, la Société des Beaux-Arts, la Bibliothèque de la Ville, la Société du Musée, le *Constaffelzunft* (je ne sais pas ce que c'est que le *Constaffelzunft* — peut-être un lecteur de «DP» pourra-t-il me renseigner) et d'autres encore, «que nous ne pouvons énumérer ici, dit la «NZZ», étant donné qu'aucun signe extérieur ne permettait de les reconnaître ni de les distinguer». Tous accompagnés de leur bannière, et les étudiants portant couleures.

Et puis les bouquets, les couronnes mortuaires, le corbillard recouvert et deux landaus suivant avec le reste des fleurs: la couronne envoyée par le Conseil fédéral, celle du Gouvernement du canton de Zurich, celle du Conseil municipal de la Ville de Zurich, celle de l'Association des libraires zurichois. Celle de la Corporation des forgerons, celle du Syndicat des travailleurs «Le Grutli»; celle de la *Schlaraffia Turicensis*, celle de la *Neue Zürcher Zeitung* («A son plus illustre collaborateur»), celle des éditeurs berlinois de Keller, W. et H. Hertz; celle de la *Deutsche Rundschau*, celle du Club rhéto-romanche de Zurich. Plus d'innombrables anonymes.

En tête du cortège s'avancait le *professeur Böcklin* (il s'agit du peintre Arnold Böcklin — on aime donner des titres, en Suisse allemande), le colonel Rothpletz, le docteur Stadler et un membre de la rédaction de la «NZZ».

Et puis la marche funèbre de Chopin, pendant le défilé. Et la marche funèbre tirée de la Symphonie *Eroica* de Beethoven à l'église. Et puis des discours!

Ce qui n'est tout de même pas mal pour le petit homme qui 56 ans plus tôt avait été *chassé* de l'école. Voilà qui ouvre de belles perspectives au camarade Pierre Zwahlen!

J. C.

## La grande solitude des municipaux

*Après la publication, dans ces colonnes (DP 746), de la lettre des municipaux radicaux lausannois taçant leur groupe au Conseil communal, suite à sa prise de position (unanime) dans le débat sur la baisse du coefficient d'impôt, le rideau s'est à nouveau baissé sur le ménage du parti qui domine (ou devrait dominer, puisqu'il cumule les dicastères cruciaux, Finances, Services industriels et syndicaux) l'Exécutif de la capitale vaudoise.*

*La presse «locale» s'est contentée de commenter avec une infinie prudence et un souci remarquable de minimisation de l'affaire les propos très vifs de MM. Martin, Lienhard et Pittet. On sait d'autre part que les conseillers communaux visés ont répliqué dans une lettre «apaisante», regrettant que les municipaux aient écrit leur déception «sous le coup de l'émotion».*

*Sur le fond, n'épiloguons pas: André Gavillet a suffisamment situé, ici même, les tenants et aboutissants de ce «geste de douze millions» concédé par le Conseil communal lausannois.*

*Pour le reste, Lausanne continuera d'être gouvernée avec «cohérence».*

*Notons tout de même que pour l'équilibre des forces à Lausanne, cet épisode politique est porteur de lourdes menaces. Voici donc, sur un sujet crucial, des municipaux coupés de leurs troupes, non seulement incapables de faire valoir leur point de vue, mais renonçant à «toute intervention» (renonçant à «gouverner»?) selon leurs propres dires et se laissent finalement aller à leurs «émotions». Voici des conseillers communaux, élus au centre de l'échiquier politique et virant comme un seul homme à droite (sous la haute surveillance, depuis les bancs du public, du conseiller national radical Philippe*

*Pidoux, vérifiant l'unanimité du vote). Choc de tendances et changement de climat: à Lausanne, comme à Berne ou à Zurich, le vent a tourné au conservatisme arrogant et au repli sur les privilèges acquis (ou bons à prendre), avec à la clef une désertion du centre modérateur. A terme, la droite économique profitera de l'occasion pour asseoir ses positions, mais il n'est pas certain que l'électorat moins fanatisé y trouve son compte.*

### HISTOIRE BERNOISE

## La loi et les élus

Peu après le lancement de la bombe Hafner (DP 742), un conseiller national de l'Action nationale a demandé la démission du Conseil exécutif bernois. Un éclat qui rappelle un précédent vieux de cent sept ans... En effet, en 1877, à la suite du rejet d'un projet relatif à l'assainissement de l'économie ferroviaire du canton de Berne, le gouvernement avait démissionné. Alors même que le Grand Conseil avait refusé cette démission, l'année suivante, aux élections générales, tous les membres furent remplacés.

A l'époque les conseillers d'Etat étaient élus par le Grand Conseil.

L'élection des membres de l'Exécutif bernois par le peuple a été introduite en 1906. En ce qui concerne, une votation populaire pour mettre fin à leur mandat est exclue. Ce n'est pas le cas du Grand Conseil. L'article 22 de la Constitution, datant de 1893, règle en effet la situation suivante: *Un renouvellement intégral extraordinaire du Grand Conseil a lieu lorsqu'il est décidé par une votation populaire.*

*Le Grand Conseil ordonne cette votation (...) dès que douze mille électeurs en font la demande dans la forme à déterminer par la loi.*

C'était, au siècle passé, le moyen d'éviter les révolutions que la bourgeoisie n'hésitait pas à organiser lorsqu'elle n'était pas d'accord avec les élus.

### ÉTUDIANTS SUISSES

## UNES parallèle

Les étudiants libéraux (et surtout radicaux) forment une association traditionnellement rivale de l'Unes (union nationale des étudiants suisses) — et bien sûr plus riche qu'elle. Témoin: l'annuaire 1984, qui vient de paraître sous couverture bcbg, avec force publicité bancaire/assurances, et toutes sortes de contributions dues aux fines plumes d'anciens étudiants (et toujours libéraux) tels que Jean-Pierre Bonny ou Bernard Comby, le tout introduit par une préface du conseiller fédéral de tutelle, Alphons Egli. A noter une descente en flèche de l'Unes, qui n'aurait cessé de s'éloigner de la base étudiante depuis l'engagement de Martin Schwander, ancien collaborateur de l'agence Novosti. En clair, la nouvelle Association faitière des organisations d'étudiants (créée en 1982) devrait prendre le relais de l'Unes — à moins que cette dernière fasse amende honorable et se «déradicalise» (*sic*).

### BOUM

## Jamais si bien armé que par soi-même

*Un hôtel lausannois, membre de la «chaîne d'hôtels soigneusement sélectionnés» Suisse-Accueil, offre à ses hôtes, en plus des bains mousse, cirage et autres gadgets habituels, une publicité pour le magazine suisse des armes («Schweizer Waffen-Magazin»), avec carte commerciale-réponse pour la commande d'un numéro spécimen. Cet aimable périodique, édité par Orell Füssli, s'adresse à tout citoyen intéressé par les armes personnelles, anciennes ou modernes. Bien entendu, la rédaction s'engage pour un «droit des armes» libéral. Comme si la liberté de l'industrie et du commerce devait s'arrêter devant chez Bührle ou sur le seuil de mon armurier de famille.*